Zone du Réseau Local Multidisciplinaire de la Région du Centre

Le RLM RC travaille avec les médecins généralistes établis dans les entités de :

Les rôles du Réseau Local Multidisciplinaire

1. **Vous soutenir** ainsi que les soignants dans les démarches administratives du pré-trajet de soins.

2. Etre un **point de relais** pour vous informer de vos avantages, ce à quoi vous avez droit via votre pré-trajet de soins.

3. Vous renseigner **un répertoire de soignants** (diététiciens, podologues, éducateurs spécialisés en diabétologie,...) présents dans votre région.

4. Vous proposer de participer à des **projets et activités bénéfiques pour votre santé** (projet pilote, conférences, ateliers, etc.).

Réseau Local Multidisciplinaire de la Region du Centre

Rue Hamoir 164
7100 La Louvière
Nous sommes situés au 1er étage, au-dessus du centre de médecine de la Louve (accès par le côté gauche).

www.rlmrc.be

Du lundi au vendredi de 9h à 13h.

Pré-trajet : Diabète de type II

© *Daniel Reche*

Région Centre
rlm
Réseau Local Multidisciplinaire

Pour votre santé, l'union fait la force !

Avec le soutien de :

Wallonie
familles santé handicap
AVIQ

Je suis diabétique : puis-je bénéficier d'un pré-trajet ?

Critères médicaux :

Diagnostic : diabète de type II

Traitement : **Aucun ou uniquement oral** (sans injection).

Attention : Il ne faut pas bénéficier d'un trajet de soins ou d'une convention diabète. Le pré-trajet remplace l'ancien passeport diabète.

Groupe à risque

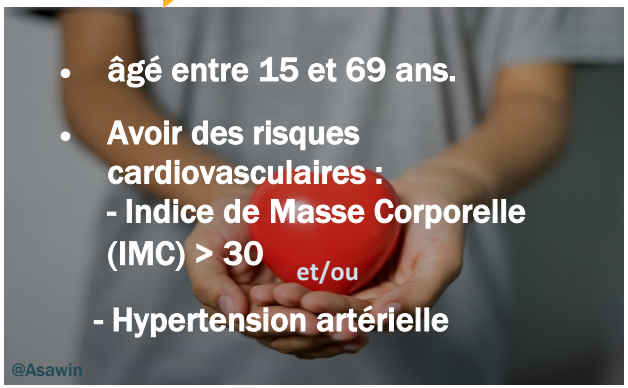

Vos obligations

Consulter votre médecin généraliste : il tient votre Dossier Médical Global. (DMG) à jour.

Objectif

Mieux vous encadrer et vous soutenir dans votre diabète.

Débuter un pré-trajet : diabète de type II

Les étapes (chaque année) :

1. Votre médecin généraliste vous identifie et **atteste** le code **102852 sur une attestation de soins donnés.**

2. **Votre mutuelle est informée que vous bénéficiez d'un pré-trajet dès réception de l'attestation.**

3. Votre médecin généraliste et vous-même **fixez des objectifs de santé et un plan de suivi.**

4. Votre médecin généraliste **enregistre dans votre DMG les éléments biologiques et cliniques demandés par le protocole de soins.**

5. Selon vos besoins et votre situation médicale **votre médecin vous prescrit (en indiquant « pré-trajet de soins»), des séances de diététiques, de podologie et d'éducation (si groupe à risque).**

6. **Vous contactez le RLM RC pour obtenir des renseignements complémentaires.**

Contactez-nous

secretariat@rlmrc.be

064/44 95 15 de 9h à 13h.

@Réseau Local Multidisciplinaire RLM RC

Avantages d'un pré-trajet de soins : diabète de type II

1. **Remboursement partiel** de max. 2 séances de **diététique** et de 2 séances de **podologie.**

Conditions podologie : perte de sensibilité (monofilament 10g), malformations légères à sévères, troubles vasculaires, amputation et maladie de Charcot.

2. **Plan de soin** réalisé par votre médecin généraliste.

Groupe à risque

Remboursement intégral de max. 4 séances/an d'éducation au diabète (à répartir entre 5 prestataires).

1. **Infirmier à domicile :** soutien de l'autogestion et visite de suivi (individuel).
2. **Kinésithérapie :** incitation à l'activité physique (groupe).
3. **Pharmacien :** incitation à l'observance thérapeutique (individuelle ou en groupe).
4. **Séances d'éducation au diabète :** informations sur la maladie et le mode de vie à adopter (individuelle ou en groupe).
5. **Diététicien** : éducation diététique (individuelle ou en groupe).

En groupe 2H : max. 1 séance/j. et max. 10 pers.
En individuelle 30 minutes : max. 2séances/j.

Éditeur responsable : Elise Lorent promoteur@rlmrc.be

Le traitement des données se fait en conformité avec la loi du 30 juillet 2018 et en conformité avec le RGPD entré en vigueur le 24 mai 2018.